

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 1297-2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie.

**AVIS** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le **5 mai 2026**, le conseil a adopté le premier projet de règlement de modification :

**PP-2026-15 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 1297-2020 RELATIF AU ZONAGE AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE 3 – GRILLE DES SPÉCIFICATIONS, ZONE V-802**

Une **assemblée publique de consultation** aura lieu le **26 mai 2026 à 17 h 45**, à la salle du conseil située au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie.

Au cours de cette assemblée, les modifications prévues au projet de règlement seront expliquées. Elles visent notamment à :

- Modifier l'annexe 3 « Grille des spécifications » applicable à la zone V-802 afin :
  - d'autoriser certains usages des classes « C2 – Commerce local », « C3 – Service personnel et professionnel » et « C6 – Commerce de récréation intérieure »;
  - de prévoir certains usages spécifiquement interdits à l'intérieur des classes d'usages C2, C3 et C6.

Lors de cette assemblée, toute personne ou tout organisme intéressé pourra être entendu.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau du directeur général et greffier-trésorier, situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, ainsi que sur le site Web de la Municipalité : [Projet de règlement P-2026-15](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE ce 15 mai 2026.

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe



**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
(article 420)

Je, soussignée, France Charlebois, OMA, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Sophie, certifie par la présente avoir publié le présent avis public, conformément au Règlement 1254-2018, sur le site Web de la Municipalité ainsi que sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville, le **15 mai 2026**, entre 8 h 30 et 16 h 30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Sainte-Sophie.

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe